



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

32 COM

Distribution limitée

WHC-08/32.COM/INF.15

Paris, 15 avril 2008

Original: anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-deuxième session

Québec, Canada

2 - 10 juillet 2008

Point 15 de l'ordre du jour provisoire : Assistance internationale

- INF.15** **Partie I.** **Demandes d'assistance internationale traitées par le Centre du patrimoine mondial du 24 mai 2007 au 31 décembre 2007.**
- Partie II.** **Demandes d'assistance internationale traitées par le Centre du patrimoine mondial du 1er janvier 2008 au 15 avril 2008**

RESUME

1. Ce document contient en Partie I une liste de demandes d'assistance internationale traitées par le Centre du patrimoine mondial du 24 mai 2007 au 31 décembre 2007 et le statut du budget de l'assistance internationale pour la période biennale 2006-2007, et en Partie II une liste de demandes d'assistance internationale traitées par le Centre du patrimoine mondial du 1^{er} janvier 2008 au 15 avril 2008 et le statut du budget de l'assistance internationale pour la période biennale 2008-2009.
2. Le présent document rappelle également certaines décisions clé sur l'assistance internationale, la signification des abréviations sur les types d'économie d'un Etat partie et l'Annexe 9 des *Orientations*.

Il est fait référence à certaines décisions clés sur l'assistance internationale telles qu'adoptées par le Comité du patrimoine mondial lors de ses précédentes sessions

Une lettre circulaire réf. CL/WHC-08/04 du 17 janvier 2008 sur la réforme du système d'assistance internationale du Fonds du patrimoine mondial basée sur les documents *WHC-06/30.COM/14A* et *WHC-07/31.COM/18B* et les décisions **30 COM 14A** et **31 COM 18B** a été envoyée aux Etats parties à la *Convention du patrimoine mondial*, aux Organisations consultatives du Comité du patrimoine mondial et au personnel du Centre du patrimoine mondial ainsi qu'à tous les Bureaux hors siège de l'UNESCO.

Numéro de la décision	Texte tel qu'adopté	Remarques
30 COM 14A para. 7.d	Les demandes d'assistance internationale seront évaluées par un panel composé du Président du Comité du patrimoine mondial ou d'un vice- Président, de représentants des Bureaux régionaux, du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives, qui se réuniront au moins deux fois par an avant toute action du Président et du Comité	En 2007, quatre réunions du panel d'assistance internationale ont eu lieu aux dates suivantes: - 25 janvier, 04 juin, 02 juillet and 11 septembre 2007. En 2008, la première réunion du panel d'assistance internationale a eu lieu le 31 janvier 2008. Une seconde réunion du panel est prévue pour le 27 mai 2008.
30 COM 14A para. 5 a)	La préférence ira aux pays en développement tel que défini par le Comité des politiques du développement du Conseil économique et social des Nations Unies s'agissant de l'attribution de l'assistance internationale, comme cela est déjà prévu au paragraphe 239(b) des <i>Orientations</i>	La décision a été appliquée.
31 COM 18B para. 4	Considère que la préférence accordée aux pays moins avancés (PMA), aux pays à faible revenu (PFR), aux petits États insulaires en développement (PEID) et aux pays en situation d'après-conflit s'applique lorsque les fonds disponibles sont limités et qu'il faut faire une sélection	La décision a été appliquée.
31 COM 20A para.5	Autorise le Directeur du Centre du patrimoine mondial à procéder, en liaison avec les services de l'UNESCO, à tous les ajustements budgétaires nécessaires dans la	En 2007, les demandes d'assistance préparatoire ne pouvaient être approuvées en raison de fonds insuffisants sur le

Numéro de la décision	Texte tel qu'adopté	Remarques
	limite du plafond approuvé par le Comité du patrimoine mondial	budget de l'assistance internationale préparatoire. Suite à cette décision, des ajustements budgétaires ont été effectués dans le cadre du budget total de l'assistance internationale, permettant ainsi des approbations de demandes.
31 COM 18B para.5 c)	[décide] d'affecter 35 % de l'enveloppe prévue pour l'assistance internationale dans le budget du Fonds du patrimoine mondial (à l'exclusion de l'assistance d'urgence) au patrimoine naturel et 65 % au patrimoine culturel	La décision a été appliquée pour l'exercice biennal 2008-2009 (se référer aux demandes en Partie II)
30 COM 14A para. 5 b)	L'assistance internationale comprend désormais les trois types suivants : (i) Assistance d'urgence ; (ii) Assistance préparatoire ; (iii) Assistance « conservation et gestion » (qui comprend l'aide à la formation et la recherche, la coopération technique, ainsi que les activités promotionnelles et éducatives);	La décision a été appliquée pour l'exercice biennal 2008-2009 en respectant les plafonds budgétaires et l'autorité d'approbation, en accord avec les Orientations, paragraphe 241 (se référer aux demandes en Partie II)
30 COM 14A para. 5 c)	Il n'y aura pas d'affectation spéciale de fonds vers les différents types d'assistance internationale, sauf dans le cas de l'Assistance d'urgence	La décision a été appliquée pour l'exercice biennal 2008-2009 (se référer aux demandes en Partie II)
31 COM 18B para. 5 e)	[décide] qu'il n'y aura plus d'affectation spéciale de fonds au titre des différents types d'assistance internationale, à l'exception de l'assistance d'urgence, à partir de l'exercice biennal 2008-2009	La décision a été appliquée pour l'exercice biennal 2008-2009 (se référer aux demandes en Partie II)
31 COM 18B para.7	Décide en outre que les demandes d'assistance d'urgence jusqu'à 75.000 dollars EU seront soumises à l'approbation du Président du Comité du patrimoine mondial après commentaires des Organisations consultatives et sans	La décision a été appliquée.

Numéro de la décision	Texte tel qu'adopté	Remarques
	examen du panel, à condition qu'elles répondent à la définition établie pour l'assistance d'urgence	
31 COM 18B para. 9	Demande au Centre du patrimoine mondial d'inclure dans les futurs rapports sur l'assistance internationale approuvés par le Directeur et le Président, les détails sur l'application des critères de sélection correspondant à chaque projet	La décision a été appliquée pour l'exercice biennal 2008-2009 (se référer aux demandes en Partie II)

<i>Orientations:</i> Article 237 de la Section VII D sur les Principes et priorités de l'assistance internationale	Les Etats parties ayant un arriérés de paiement de leurs contributions obligatoires ou volontaires au Fonds du patrimoine mondial ne peuvent prétendre à l'assistance internationale étant entendu que cette disposition ne s'applique pas aux demandes d'assistance d'urgence.	La décision a été appliquée.
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------

Type d'économie d'après l'UNECOSOC et la Banque mondiale	Explication
PMA	Pays moins avancé
PFR	Pays à faible revenu
PRMB	Pays à revenu moyen-bas
PRMH	Pays à revenu moyen-haut
PRE	Pays à revenu élevé



Annexe 9 des Orientations

CRITERES D'EVALUATION DES ORGANISATIONS CONSULTATIVES POUR LES DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE



Les considérations qui suivent doivent être prises en compte par les Organisations consultatives, le Centre du patrimoine mondial et le décideur concerné (Président du Comité du patrimoine mondial, Comité du patrimoine mondial ou Directeur du Centre du patrimoine mondial) lors de l'évaluation des demandes d'assistance internationale.

Ces rubriques ne constituent pas une liste de contrôle et toutes les rubriques ne seront pas applicables à toutes les demandes d'assistance internationale. Il s'agit plutôt de considérer l'ensemble des rubriques de manière intégrée en jugeant de façon équilibrée s'il convient d'allouer le soutien financier limité disponible au titre du Fonds du patrimoine mondial.

A. Conditions requises

1. L'État partie est-il en retard pour le paiement de sa contribution au Fonds du patrimoine mondial ?
2. La demande émane-t-elle d'une organisation/institution agréée par l'État partie ?

B. Considérations prioritaires

3. La demande émane-t-elle d'un État partie figurant sur la liste des pays les moins avancés (PMA), des pays à faible revenu (PFR), des petits États insulaires en développement (PIED) ou des pays en situation de post-conflit ?
4. Le bien est-il sur la Liste du patrimoine mondial en péril ?
5. La demande contribue-t-elle à la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs stratégiques du Comité du patrimoine mondial (Crédibilité, Conservation, renforcement des Capacités et Communication) ?
6. La demande répond-elle à des besoins définis au cours du processus d'établissement de rapports périodiques sur le bien et/ou au niveau régional ?
7. La demande est-elle liée à un programme régional ou sous-régional de renforcement des capacités ?
8. L'activité comporte-t-elle un aspect de renforcement des capacités (quel que soit le genre d'assistance demandé) ?
9. Les enseignements tirés de l'activité seront-ils positifs pour le réseau du patrimoine mondial à un niveau plus large ?

C. Considérations liées au contenu précis de l'activité proposée

10. Les objectifs de la demande sont-ils clairement décrits et atteignables ?
11. Dispose-t-on d'un plan de travail clair pour atteindre les résultats, avec calendrier de mise en œuvre ? Le plan de travail est-il raisonnable ?

12. L'agence/organisation responsable de la mise en œuvre du projet a-t-elle la capacité de le faire et a-t-on nommé une personne responsable du suivi des contacts ?
13. Les professionnels à qui l'on se propose de faire appel (au plan national ou international) sont-ils qualifiés pour mener à bien le travail demandé ? Leur mission est-elle clairement définie, ainsi que la période appropriée de leur intervention ?
14. La participation de toutes les parties concernées est-elle prise en compte dans le projet (par exemple les parties prenantes, les autres institutions, etc.) ?
15. Les impératifs techniques sont-ils clairement définis et raisonnables ?
16. Existe-t-il un plan précis de communication des résultats et de suivi permanent, avec notamment des indicateurs adaptés permettant de définir un résultat concluant ?
17. L'État partie s'est-il engagé à poursuivre comme il convient le processus engagé après l'achèvement de l'activité ?

D. Considérations financières/budgétaires

18. Le budget total est-il raisonnable par rapport au travail qu'il est prévu de réaliser ?
19. Le budget est-il suffisamment détaillé pour faire en sorte que les coûts unitaires soient raisonnables et conformes aux coûts locaux et/ou aux normes et règles de l'UNESCO le cas échéant ?
20. La demande a-t-elle un rôle de catalyseur (un effet multiplicateur) pour d'autres financements (d'autres sources de financement, en espèces ou en nature, sont-elles clairement précisées) ?

E. Considérations concernant des types précis d'assistance internationale

a) Demandes d'assistance d'urgence

21. La menace ou la catastrophe concernée par la demande répondent-elles à la définition d'une urgence figurant dans les *Orientations* (phénomène inattendu) ?
22. L'intervention proposée peut-elle être effectuée dans des conditions de sécurité raisonnables pour ceux qui participeront à sa mise en œuvre ?
23. L'intervention répond-elle aux problèmes les plus critiques liés à la protection/conservation du bien ?

b) Demandes d'assistance préparatoire

Pour les demandes de préparation de dossiers de propositions d'inscription

24. Le bien figure-t-il sur la Liste indicative de l'État partie ?
25. L'État partie a-t-il déjà des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ? Si c'est le cas, combien ?
26. Le type de bien proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial est-il non représenté ou sous-représenté sur la Liste du patrimoine mondial ?
27. A-t-on accordé suffisamment d'attention à des éléments nécessaires, tels que la préparation du plan de gestion, l'analyse comparative, la déclaration de valeur universelle exceptionnelle, l'exécution des cartes, etc. ?
28. A-t-on accordé suffisamment d'attention à la participation de la communauté ?

Pour les demandes de préparation de Listes indicatives

29. Le processus est-il conçu pour inclure tous les partenaires concernés et tous les points de vue ?
30. Est-il prévu de faire intervenir des professionnels du patrimoine naturel ainsi que du patrimoine culturel ?
31. L'État partie a-t-il ratifié récemment la *Convention du patrimoine mondial* ?
32. Si la demande concerne l'harmonisation de Listes indicatives, est-il prévu de faire intervenir des représentants de tous les États parties concernés de la région ou de la sous-région ?

Pour les demandes de préparation d'autres types d'assistance

33. Si la demande concerne la préparation d'une demande pour une autre forme d'assistance, le besoin justifiant la demande ultérieure est-il bien documenté ?

c) Demandes d'assistance pour la conservation et la gestion

Pour les demandes de travaux de conservation ou de préparation de plan de gestion

34. Le bien est-il sur la Liste du patrimoine mondial ?
35. Les travaux proposés représentent-ils une priorité pour la protection ou la sauvegarde du bien ?
36. Les travaux proposés sont-ils conformes aux meilleures pratiques ?

Pour les demandes d'activités de formation

37. Est-ce que cela est clairement associé à la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* ?
38. Est-ce que cela a lieu sur un site du patrimoine mondial ou comporte une visite/étude de cas d'un bien du patrimoine mondial ?
39. Est-ce que cela fait intervenir les responsables de la conservation d'un bien du patrimoine mondial en tant que formateurs ou conseillers techniques ?
40. Cela répond-il à des besoins de formation bien définis ?
41. Les méthodes de formation sont-elles conçues pour permettre de répondre aux objectifs d'apprentissage ?
42. Cela se traduit-il par un renforcement d'une institution de formation locale et/ou régionale ?
43. Cela est-il associé à des applications pratiques dans le même domaine ?
44. Est-il prévu de diffuser les résultats et matériels de formation associés parmi d'autres organisations du réseau du patrimoine mondial ?

Pour les demandes concernant la recherche scientifique

45. Peut-on prouver que le sujet choisi présente un caractère prioritaire pour améliorer la protection et la sauvegarde des biens du patrimoine mondial ?

46. Peut-on prouver que les résultats seront concrets et largement applicables dans le réseau du patrimoine mondial ?

Pour les demandes concernant des activités éducatives ou de sensibilisation

47. Cela va-t-il contribuer à mieux faire connaître la *Convention du patrimoine mondial* ou à renforcer l'intérêt à son égard parmi le public visé ?
48. Cela va-t-il renforcer la sensibilisation aux différentes questions liées à la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* ?
49. Cela va-t-il favoriser davantage de participation à des activités liées à la *Convention du patrimoine mondial* ?
50. Cela permettra-t-il d'échanger des expériences ou de favoriser la mise en place de programmes éducatifs et d'information communs, spécialement parmi les élèves ?
51. Est-il prévu de produire du matériel de sensibilisation à la promotion de la *Convention du patrimoine mondial* pour utilisation par le public visé ?

DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE TRAITÉES PAR LE CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL
du 24 mai 2007 au 31 décembre 2007
Partie I

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
I ASSISTANCE D'URGENCE									
ASIE-PACIFIQUE									
1	Afghanistan (PMA)	C	Projet d'urgence de défense contre la rivière pour la sauvegarde du Minaret de Jam	74.828	0	27/09/2007	n.a.	Voir Partie II (2008)	Les travaux d'urgence immédiats ont été menés en 2007, financés principalement par l'Etat partie, et avec un soutien financier du Fonds-en-dépôt italien – Voir Partie II (2008) pour les détails de cette demande
AMÉRIQUE LATINE & CARAÏBES									
2	Mexique (PRMH)	N	Assistance d'urgence pour le rétablissement de l'infrastructure de supervision perdue après l'ouragan "Dean" à la réserve de biosphère de Sian Ka'an, Quintana Roo, Mexique	62.000	62.000	10/09/2007	NA	08/10/2007	La Présidente a approuvé la demande, notant qu'elle répondait à la définition par le Comité d'une « urgence » comme dégât dû à « des phénomènes soudains et inattendus » selon la section 241 des <i>Orientations</i> . Note : La Présidente a également signalé que la distinction entre des « (i) mesures d'urgence pour la sauvegarde du bien » et des travaux de post-urgence en cours n'est pas si claire ; cela garantit une discussion du Comité dans le futur.
SOUS-TOTAL ASSISTANCE D'URGENCE				136.828	62.000				

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
II	ASSISTANCE PRÉPARATOIRE								
	AFRIQUE								
1	Angola (PMA)	C	Préparation du dossier d'inscription de M'Banza Kongo	29.220	0	06/02/2006	21/06/2006	Prévue pour 2008	Une demande révisée a été reçue le 22/01/2008 et sera soumise au panel de janvier 2008.
2	Tchad (PMA)	M	Préparation du dossier de nomination de la région d'Archei	29.998	0	03/07/2007	11/09/2007	en attente	Le panel a réclamé à l'Etat Partie une demande restructurée qui n'a pas encore été reçue.
3	Côte d'Ivoire (PFR)	N	Préparation du dossier d'inscription des Iles Ehotile	29.985	29.985	12/07/2006	25/01/2007	09/09/2007	
4	Guinée Bissau (PMA)	N	Préparation du dossier d'inscription de Bijagos	23.712	0	14/12/2006	25/01/2007	Prévue pour 2008	Cette demande n'a pas pu être approuvée en 2007, car l'information demandée par la Présidente a été reçue en 2008.
5	République Unie de Tanzanie (PMA)	N	Dossier d'inscription pour les Montagnes de l'Arc Oriental	30.000	30.000	13/10/2006	25/01/2007	09/09/2007	L'approbation par la Présidente était « sous réserve du choix d'une expertise appropriée (conformément à la décision 31COM 18B) afin d'augmenter les chances de succès. Cette condition a été remplie.

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
6	République Unie de Tanzanie (PMA)	N	Atelier pour le développement d'une nouvelle aire marine protégée	29.900	0	13/02/2007	04/06/2007	en attente	Le panel a recommandé d'envoyer les commentaires à l'Etat partie et de garder la demande en attente jusqu'à ce que toutes les exigences aient été remplies, telles que l'inscription de l'aire marine protégée sur la Liste indicative.
ÉTATS ARABES									
7	République arabe syrienne (PRMB)	C	Dossier d'inscription du site archéologique de Mari	28.500	0	27/12/2006	04/06/2007	n.a.	Conformément à la recommandation du panel, cette demande a été retirée par l'Etat partie au moment de la soumission d'une demande d'assistance préparatoire révisée pour le « Dossier d'inscription pour Saint Siméon et les Villes Mortes » le 09/03/2007
8	République arabe syrienne (PRMB)	C	Assistance à la Direction générale des Antiquités et des Musées pour la préparation du dossier d'inscription de Saint Siméon et des Villages calcaires (demande révisée)	30.000	30.000	28/08/2007	11/09/2007	01/10/2007	<p>1. La demande initiale reçue le 09/03/2007 comme « Dossier de nomination pour Saint Siméon et les Villes mortes », a été discutée conjointement lors du panel du 04/06/2007 avec une autre demande d'assistance préparatoire sur le « site archéologique de Mari ».</p> <p>2. Sur la base des recommandations du précédent panel, cette demande révisée avec un nouveau titre a été reçue le 28/08/2007.</p>

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
	ASIE-PACIFIQUE								
9	Iles Fidji (PRMB)	C	Assistance préparatoire pour le développement d'une protection légale pour la conservation du patrimoine à Levuka et le développement d'un plan de gestion pour Levuka	15.000	Voir Partie II (2008)	07/09/2007	Voir Partie II (2008)	Voir Partie II (2008)	Voir Partie II (2008)
10	Indonésie (PRMB)	N	Renforcement institutionnel pour le développement et la gestion de la méga-diversité marine intégrée en série de l'Indonésie	29.290	0	10/04/2006	21/06/2006	en attente	Il a été demandé à l'Etat partie de fournir des éclaircissements qui n'ont pas été reçus à ce jour.
11	Kirghizistan (PFR)	C	Atelier international sur la proposition d'inscription en série des pétroglyphes d'Asie centrale	29.932	29.932	13/10/2006	25/01/2007	01/10/2007	
12	Kirghizistan (PFR)	C	Finalisation du dossier d'inscription pour le paysage culturel de Sulaiman-Too	25.530	28.240	06/08/2007	11/09/2007	01/10/2007	Le panel a recommandé l'approbation de cette demande pour un montant légèrement supérieur.

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
13	Mongolie (PFR)	C	Préparation d'une proposition d'inscription en série au patrimoine mondial et d'un plan de gestion pour les peintures rupestres en Mongolie, y compris la grotte de Khoit Tsenkher et les peintures rupestres de Tsagaan Sala (demande révisée)	30.000	30.000	12/06/2007	11/09/2007	01/10/2007	<p>1. La demande initiale a été reçue le 24 février 2006 et discutée au panel de juin 2006.</p> <p>2. Cette demande révisée a été reçue le 12 juin 2007.</p> <p>3. La demande a été approuvée par la Présidente sous réserve que (1) un engagement national serait garanti pour continuer la documentation au-delà du projet de deux ans et (2) une large étude comparative serait assurée par delà la région, en se référant aux études de l'ICOMOS sur l'art rupestre.</p>
14	Philippines (PRMB)	C	Dossier d'inscription de la grotte de Tabon et de Lipuun Point	29.120	0	04/05/2006	12/09/2006	n.a.	Le panel, à la suite des commentaires des organisations consultatives, a réclamé une demande révisée. L'Etat partie, cependant, a décidé de retirer cette demande.
15	Philippines (PRMB)	N	Dossier d'inscription du parc naturel du Mont Apo	30.000	30.000	09/05/2007	04/06/2007	30/10/2007	
16	Philippines (PRMB)	N	Préparation d'une extension de l'inscription au patrimoine mondial du parc marin du récif de Tubbataha aux Philippines	18.488	18.488	28/08/2007	11/09/2007	01/10/2007	

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
17	Tadjikistan (PFR)	C	Assistance préparatoire pour l'inscription de Sarazm	30.000	30.000	03/09/2007	11/09/2007	01/10/2007	
18	Viet Nam (PFR)	C	Assistance préparatoire pour le complexe de paysage culturel de Thang Long Ha Noi	29.700	29.700	24/08/2007	11/09/2007	01/10/2007	
EUROPE & AMÉRIQUE DU NORD									
19	Albanie (PRMB)	C	Proposition pour une inscription révisée et un plan de gestion commun pour les deux villes de Berat et Gjirokastra	30.000	30.000	07/08/2007	11/09/2007	19/10/2007	<p>1. L'approbation de la Présidente était basée sur l'analyse et l'avis technique du Directeur, CPM, et visait la soumission d'un dossier final pour le 31 janvier 2008 au plus tard, conformément à la décision 31 COM 8B.48.</p> <p>2. Le dossier d'inscription a été soumis par l'Etat partie le 29/01/2008 pour présentation au Comité sous le point de l'ordre du jour 8, comme « Centres historiques de Berat et Gjirokastra – Villes d'Albanie méridionale, témoignages exceptionnels d'établissements ottomans bien préservés dans la région des Balkans ».</p>

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
20	Croatie (PRMH)	C	Dossier d'inscription pour la partie croate du Limes romain	29.286	29.286	13/06/2006	25/01/2007	09/09/2007	
21	Fédération de Russie (PRMH)	N	Atelier international de formation sur la préparation d'une inscription au patrimoine mondial transfrontalière trilatérale (Russie-Mongolie-Chine) des 'Steppes dauriennes'	29.703	0	22/08/2007	Voir Partie II (2008)	Voir Partie II (2008)	Voir Partie II (2008)
AMÉRIQUE LATINE & CARAÏBES									
22	République dominicaine (PRMB)	M	Assistance technique pour la formation d'experts dominicains dans l'application de la Convention du patrimoine mondial	20.000	0	28/02/2007	04/06/2007	n.a.	Le panel a recommandé de renvoyer à l'Etat partie et d'envisager de fusionner cette demande avec la demande d'assistance de formation et de recherche (reçue le 10/01/2007), et de soumettre une demande révisée pour un montant plus élevée (à savoir 30.000 dollars E.U.).
23	Jamaïque (PRMB)	M	Préparation d'un dossier d'inscription pour le parc naturel des Montagnes Bleues et John Crow	10.450	10.450	29/06/2007	11/09/2007	16/10/2007	
SOUS-TOTAL ASSISTANCE PRÉPARATOIRE				617,814	356,081				

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
III	ASSISTANCE DE COOPÉRATION TECHNIQUE								
	AFRIQUE								
1	Sénégal (PMA)	C	Atelier pour l'aménagement des espaces publics de la ville de Saint Louis	30.000	0	29/04/2007	04/06/2007	n.a.	Le panel a recommandé que l'Etat partie reformule cette demande. L'Etat partie a retiré cette demande.
2	Seychelles (PRMH)	N	Suppression de la présence de chèvres sur l'atoll Aldabra	22.540	0	02/10/2006	25/01/2007	en attente	Cette demande n'a pas été approuvée par la Présidente en attendant des informations supplémentaires qui n'ont pas encore été reçues.
	ÉTATS ARABES								
3	Jordanie (PRMB)	C	Assistance pour évaluer les dégâts et faire des recommandations pour la conservation et la mise en valeur des peintures murales nabatéennes du 1 ^{er} s. av. J.C. à al-Bayda, Pétra	??	0	10/11/2006	25/01/2007	en attente	Demande soumise sans budget; le budget n'a pas encore été reçu.
	ASIE-PACIFIQUE								
4	Népal (PMA)	C	Développement d'un plan de gestion intégré pour Lumbini (demande révisée)	30.000	30.000	13/06/2007	11/09/2007	01/10/2007	Une demande révisée a été soumise pour un montant inférieur.

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
5	Papouasie Nouvelle Guinée (PFR)	C	Projet de système d'informations à référence spatiale et interface web pour Kuk Swamp	20.030	0	13/09/2006	25/01/2007	n.a.	Le site de Kuk, qui n'est pas sur la Liste du patrimoine mondial (il sera examiné par la 32e session du Comité du patrimoine mondial en juillet 2008), n'est pas éligible pour la coopération technique, comme l'a signalé le panel. Si le bien devait être inscrit sur la Liste, le Secrétariat recontacterait l'Etat partie pour savoir s'il a l'intention de resoumettre cette demande.
6	Viet Nam (PFR)	N	Projet de renforcement institutionnel du département de gestion de la baie d'Ha Long (demande révisée)	65.780	65.780	13/03/2007	04/06/2007	29/06/2007	Sur la base de la recommandation du panel du 04/06/2007, cette demande révisée a été soumise au Comité et a été approuvée, conformément à la décision 31 COM 18A para. 2
AMÉRIQUE LATINE & CARAÏBES									
7	Chili (PRMH)	C	Protection et consolidation des usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura (demande révisée)	30.000	30.000	02/05/2007	04/06/2007	26/06/2007	Une demande révisée pour un montant réduit a été reçue le 02 mai 2007.
8	Argentine (PRMH)	N	Mise à jour du plan de gestion du parc national d'Iguazu	29.820	0	20/11/2006	25/01/2007	n.a.	L'Etat partie a obtenu ces ressources par d'autres sources.
SOUS-TOTAL ASSISTANCE DE COOPÉRATION TECHNIQUE				228,170	125,780				

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
IV	ASSISTANCE DE FORMATION & DE RECHERCHE								
	ÉTATS ARABES								
1	Egypte (PRMB)	N	Diplôme de formation au Patrimoine mondial à l'université du Caire (demande révisée)	29.800	0	13/01/2007	04/06/2007	Prévue pour 2008	Une demande reformulée a été reçue le 19 septembre 2007 pour 29.900. dollars E.U. Elle sera soumise au panel du 31 janvier 2008.
	ASIE-PACIFIQUE								
2	Chine (PRMB)	N	3ème session de la conférence internationale sur le patrimoine mondial naturel	30.000	30.000	01/06/2007	11/09/2007	01/10/2007	
3	Inde (PFR)	C	Atelier régional de formation pour la conservation et la gestion de l'architecture d'Asie centrale et moghole	59.600	59.600	01/02/2007	04/06/2007	29/06/2007	Sur la base des recommandations du panel, la demande a été soumise au Comité et a été approuvée, conformément à la décision 31 COM 18A para. 2
4	Mongolie (PFR)	C	Atelier sur le plan de gestion intégré axé sur les valeurs du paysage culturel de la vallée de l'Orkhon : révision et application du plan de gestion	30.000	30.000	29/12/2006	04/06/2007	26/06/2007	

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
EUROPE & AMÉRIQUE DU NORD									
5	Bélarus (PRMB)	N	Etude des migrations dans le parc national de Belovezhskaya	30.000	0	30/01/2006	21/06/2006	en attente	Le panel a demandé des éclaircissements. Ils n'ont pas encore été reçus.
6	Pologne (PRMH)	M	Réunion de suivi du Rapport périodique pour l'Europe centrale et orientale	18.480	18.480	13/06/2007	n.a.	20/08/2007	En raison de contraintes de temps, la réunion du panel n'a pas eu lieu, mais la demande a été revue et commentée par les organisations consultatives et le Secrétariat et ce dernier l'a recommandée pour approbation par la Présidente. La demande a été approuvée sous réserve de financer les coûts de voyage des Etats parties de la sous-région non membres de l'U.E. Cela s'est traduit par une mise en œuvre globale de 5.500 dollars E.U. sur cette demande.
7	Fédération de Russie (PRMH)	C	9e congrès mondial de l'Organisation des villes du Patrimoine mondial	30.000	25.600	13/02/2007	04/06/2007	26/06/2007	La demande a été approuvée pour un montant inférieur conformément à la recommandation du panel.
AMÉRIQUE LATINE & CARAÏBES									
8	Costa Rica (PRMH)	N	29e Cours International sur les aires protégées CATIE: gestion des écosystèmes des zones tampons et des corridors biologiques à l'échelle du paysage	30.000	23.775	23/02/2007	02/07/2007	02/07/2007	La réunion du panel a eu lieu à Christchurch, en Nouvelle Zélande, le 02 juillet 2007, et a recommandé sa soumission à la Présidente pour approbation.

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
9	Venezuela (PRMH)	N	Workshop to evaluate the management effectiveness in Canaima National Park	14.095	0	11/08/2006	04/06/2007	26/06/2007	La demande a été soumise à la Présidente pour être rejetée.
10	République dominicaine (PRMB)	M	Formation d'experts dominicains dans l'application de la Convention du patrimoine mondial	20.000	0	10/01/2007	04/06/2007	n.a.	Le panel a recommandé de renvoyer cette demande à l'Etat partie et d'envisager de regrouper cette demande avec la demande d'assistance préparatoire reçue le 28/02/2007, pour soumission d'une demande révisée d'un montant plus élevé (30 000 dollars E.U.) Une demande révisée sous Conservation et gestion (formation) a été reçue le 10/03/2008. Voir Partie II (2008)
SOUS-TOTAL ASSISTANCE DE FORMATION & DE RECHERCHE				291,975	187,455				
V	ASSISTANCE DE PROMOTION & D'ÉDUCATION								
	AFRIQUE								
1	Ethiopie (PMA)	M	Réalisation d'un kit en amharique "Le Patrimoine mondial entre les mains des jeunes" (demande révisée)	10.000	10.0000	30/08/2007	11/09/2007	01/10/2007	Conformément à la recommandation du panel du 04/06/2007, une demande révisée a été reçue le 30/08/2007 pour un montant légèrement supérieur.

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
	ASIE-PACIFIQUE								
2	RDP Lao (PMA)	C	Lettre d'accord Luang Prabang	1.716	0	14/08/2006	25/01/2007	n.a.	A la demande du panel, le Secrétariat a réclamé des éclaircissements à l'Etat partie, mais celles-ci n'ont pas été reçues. Entre temps, le Secrétariat a identifié un financement de remplacement pour la mise en œuvre de cette activité. A la lumière de ces explications, cette demande n'est plus nécessaire.
	SOUS-TOTAL ASSISTANCE DE PROMOTION & D'ÉDUCATION			11,716	10,000				
	TOTAL			1,286,503	741,316				

**DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE TRAITÉES PAR TYPE ET PAR RÉGION
DU 24 MAI 2007 AU 31 DÉCEMBRE 2007
Partie I**

Type / Nombre de demandes	Assistance préparatoire	Assistance de coopération technique	Assistance de formation & de recherche	Assistance de promotion & d'éducation	Assistance d'urgence	Nombre total de demandes
Patrimoine culturel	12	5	3	1	1	22
Patrimoine naturel	8	3	5	0	1	17
Patrimoine mixte	3	0	2	1	0	6
Total	23	8	10	2	2	45
DISTRIBUTION RÉGIONALE						
Afrique	6	2	0	1	0	9
Etats arabes	2	1	1	0	0	4
Asie-Pacifique	10	3	3	1	1	18
Europe & Amérique du Nord	3	0	3	0	0	6
Amérique latine & Caraïbes	2	2	3	0	1	8
Total	23	8	10	2	2	45

**DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE APPROUVÉES PAR TYPE ET PAR RÉGION
POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2006 – 2007**
Partie I

Type / Nombre de demandes	Assistance préparatoire	Assistance de coopération technique	Assistance de formation & de recherche	Assistance de promotion & d'éducation	Assistance d'urgence	Nombre total de demandes
Patrimoine culturel	15	7	6	1	1	30
Patrimoine naturel	5	5	8	0	1	19
Patrimoine mixte	6	0	1	3	0	10
Total	26	12	15	4	2	59
REGIONAL DISTRIBUTION						
Afrique	7	3	1	1	0	12
Etats arabes	1	2	1	0	0	4
Asie-Pacifique	14	5	4	2	1	26
Europe & Amérique du Nord	2	0	4	0	0	6
Amérique latine & Caraïbes	2	2	5	1	1	11
Total	26	12	15	4	2	59

**BUDGET DE L'ASSISTANCE INTERNATIONALE AU 31 DÉCEMBRE 2007
POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2006 – 2007
Partie I**

	Budget 2006-2007	Budget ajusté 2006- 2007 réf. décision 31 COM 20A para.5	Montant approuvé jusqu'à mai 2007	Montant restant pour approbations entre juin et décembre 2007	Montant approuvé de juin à décembre 2007	Montant approuvé total 2006-2007	Montant restant du budget ajusté au 31 décembre 2007
Assistance préparatoire	400 000	741 186	385 102	14 898	356 081	741 183	3
Assistance de Conservation et Gestion	1 355 000	825 792	502 458	852 542	323 235	825 693	99
Coopération technique	700 000	374 878	248 999	451 001	125 780	374 779	99
<i>Culture</i>	466 667	249 919	132 833	333 834	60 000	192 833	57 086
<i>Nature</i>	233 333	124 959	116 166	117 167	65 780	181 946	-56 987
Formation & Recherche	575 000	425 914	238 459	336 541	187 455	425 914	0
<i>Culture</i>	287 500	212 957	61 389	226 111	124 440	185 829	27 128
<i>Nature</i>	287 500	212 957	177 070	110 430	63 015	240 085	-27 128
Assistance de promotion et d'éducation	80 000	25 000	15 000	65 000	10 000	25 000	0
Assistance d'urgence	400 000	400 000	112 561	287 439	62 000	174 561	225 439
TOTAL	2 155 000	1 966 978	1 000 121	1 154 879	741 316	1 741 437	225 541

DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE TRAITÉES PAR LE CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL
du 1er janvier 2008 au 15 avril 2008
Partie II

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
I ASSISTANCE D'URGENCE									
CULTURE									
1	Afghanistan (PMA)	C	Projet d'urgence de défense contre la rivière pour la sauvegarde du Minaret of Jam	74.828	0	27/09/2007	n.a.	en attente	1. Les travaux d'urgence immédiats ont été menés en 2007, financés principalement par l'Etat partie, et avec un soutien financier du Fonds-en-dépôt italien. 2. A la lumière des remarques données au para. 1 et des informations actualisée des Organisations consultatives et du Secrétariat fournies à la Présidente, la décision finale est suspendue aux résultats d'une réunion d'experts prévue en juin 2008 qui va évaluer à quel point il est nécessaire de terminer les travaux initialement prévus
NATURE									
2	Bangladesh (PMA)	N	Lettre d'accord – Rétablir l'essentiel de la capacité de gestion dans le site du patrimoine mondial des Sundarbans après le passage du cyclone Sidr	75.000	75.000	05/03/2008	n.a.	09/04/2008	La demande a été approuvée par la Présidente, à condition que la contribution de l'Etat partie soit plus clairement indiquée. Le Secrétariat a transmis cela à l'Etat partie. Critères de sélection appliqués pour l'évaluation (voir Annexe 9 des <i>Orientations</i>): A.2, B.3, B.5, B.8, E.21, C.10 à C.12, C.14 à C.17, D.18, D.19, E.21, E.23.

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
3	Seychelles (PRMH)	N	Vaisseau d'urgence pour l'atoll d'Aldabra	30.000	0	18/03/2008	n.a.	n.a.	1. Dans son évaluation, l'UICN a noté que cette demande n'était pas conforme à la définition d'une urgence telle que définie au para. 241 des <i>Orientations</i> . L'UICN a recommandé que l'Etat partie révisé et soumette la demande sous la catégorie conservation & gestion. 2. L'Etat partie en a été informé.
SOUS-TOTAL ASSISTANCE D'URGENCE : CULTURE / NATURE				179,828	75,000				
II ASSISTANCE PRÉPARATOIRE									
CULTURE									
1	Iles Fidji (PRMB)	C	Assistance préparatoire pour le développement d'une protection légale pour la conservation du patrimoine à Levuka et le développement d'un plan de gestion pour Levuka	15.000	15.000	07/09/2007	31/01/2008	25/03/2008	1. La Présidente, dans son approbation, a remarqué que les <i>Orientations</i> para. 241 devraient être reformulées, afin d'indiquer explicitement si le plafond de 30.000 dollars E.U. devrait s'appliquer par projet ou par site. Une révision de cette disposition devrait être incluse dans la mise à jour à effectuer ultérieurement en 2008. 2. Critères de sélection appliqués pour l'évaluation (voir Annexe 9 des <i>Orientations</i>): A.1, A.2, B.5, C.11, C.14, D.18, E.24, E.27, E.28 (sur la base des commentaires des Organisations consultatives).

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
2	Angola (PMA)	C	Préparation du dossier de nomination for M'Banza Kongo (demande révisée)	30.000	0	22/01/2008	31/01/2008	en attente	Il s'agit d'une demande révisée. Le panel a recommandé de renvoyer la demande à l'Etat partie pour révision (avec les commentaires écrits des Organisations consultatives).
3	Swaziland (PRMB)	C	Assistance technique pour une nomination en vue de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial des anciennes mines de Ngwenya Old – Caverne du Lion	27.800	0	04/01/2008	31/01/2008	n.a.	Le panel a recommandé de renvoyer la demande à l'Etat partie avec les commentaires des organisations consultatives, car les anciennes mines de Ngwenya – Caverne du Lion ne sont pas encore sur la Liste indicative.
SOUS-TOTAL ASSISTANCE PRÉPARATOIRE CULTURE				72,800	15,000				
NATURE									
4	Fédération de Russie (PRMH)	N	Atelier international de formation sur la préparation d'une inscription au patrimoine mondial transfrontalière trilatérale (Russie-Mongolie-Chine) des 'Steppes dauriennes'	29.703	0	22/08/2007	31/01/2008	n.a.	Le panel a recommandé de contacter l'Etat partie, afin de voir si une demande ciblée pourrait être soumise par la Mongolie après avoir pris en considération les commentaires, et d'encourager également la coopération entre la Mongolie et la Chine pour l'inclusion de ce site sur leurs Listes indicatives respectives.
5	Colombie (PRMB)	N	Assistance préparatoire pour l'inscription d'un bien naturel, l'aire marine protégée de Seaflower, Colombie	30.000	0	16/01/2008	31/01/2008	en attente	Le panel a recommandé que la demande soit renvoyée à l'Etat partie et qu'une demande révisée soit soumise, en prenant en compte les recommandations de l'UICN.

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
6	Guinée Bissau (PMA)	N	Préparation du dossier d'inscription de Bijagos	23.712	0	14/12/2006	25/01/2007	en attente	1. La demande n'a pas été approuvée par la Présidente le 09 septembre 2007, en attente d'informations qui ont été reçues en 2008 2. La demande est prête pour approbation par la Présidente.
SOUS-TOTAL ASSISTANCE PRÉPARATOIRE NATURE				83,415	0				
III ASSISTANCE DE CONSERVATION ET DE GESTION									
CULTURE									
1	Inde (PFR)	C	Suivi du Rapport périodique pour les sites du patrimoine mondial en Inde, atelier d'échange et de renforcement des capacités des gestionnaires Indiens de sites du patrimoine mondial	30.000	0	10/01/2008	31/01/2008	en attente	Le panel a demandé davantage de détails sur le programme qui est à présent en cours d'examen auprès des Organisations consultatives.
2	Malawi (PMA)	C	Conservation et préservation de l'art rupestre de Chongoni	22.660	0	06/12/2007	31/01/2008	en attente	Le panel a recommandé de renvoyer la demande à l'Etat partie et de resoumettre une demande révisée fondée sur une approche en deux phases.

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
3	Turkménistan (PRMB)	C	Assistance technique pour conserver la forteresse d'AK-Kala et renforcer le sommet du minaret de Kutlug Timur	29.992	0	08/04/2008	Prévu pour mai 2008	en attente	La demande sera soumise au panel qui se tiendra en mai 2008.
SOUS-TOTAL CONSERVATION ET GESTION CULTURE				82,652	0				
NATURE									
4	Ethiopie (PMA)	N	Ouvrir l'important corridor de faune d'Arquazye (du site du patrimoine mondial du parc naturel des montagnes du Simien) en facilitant le relogement volontaire des villageois	30.000	0	09/10/2007	31/01/2008	en attente	L'Etat partie a payé ses arriérés et a pris connaissance des recommandations du panel. La demande est maintenant prête pour soumission à la Présidente pour approbation.
5	Ethiopie (PMA)	N	Développement d'un service de santé et d'une stratégie de prévention des maladies pour la faune dans le parc naturel des montagnes du Simien	29.864	0	09/10/2007	31/01/2008	n.a.	Le panel n'a pas recommandé cette demande pour approbation dans sa forme actuelle et l'a renvoyée à l'Etat partie avec les recommandations de l'UICN.
SOUS-TOTAL CONSERVATION ET GESTION NATURE				59,864	0				

	PAYS	TYPE	TITRE	MONTANT DEMANDÉ (dollars E.U.)	MONTANT APPROUVÉ (dollars E.U.)	DEMANDE REÇUE LE	PANEL RÉUNI LE	DÉCISION DU PRÉSIDENT / DIRECTEUR / COMITÉ EN DATE DU	REMARQUES
	MIXTE								
6	Egypte (PRMB)	M	Diplôme de formation au Patrimoine mondial à l'université du Caire (demande reformulée)	29.900	0	19/09/2007	31/01/2008	n.a.	1. Le panel du 04/06/2007 a demandé à l'Etat partie de reformuler cette demande, laquelle a été reçue le 19/09/2007. 2. Le panel n'a pas recommandé cette demande pour approbation par la Présidente, mais a requis que cette demande soit retournée à l'Etat partie avec une réponse conjointe du Secrétariat et des trois Organisations consultatives, demandant à l'Etat partie d'entreprendre une étude de faisabilité en consultation avec les trois organisations consultatives à propos du contenu, de l'ampleur et de l'impact de ce cours
	SOUS-TOTAL CONSERVATION & GESTION MIXTE			29,900	0				
	TOTAL			508,459	90,000				

**DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE TRAITÉES PAR TYPE ET PAR RÉGION
DU 01 JANVIER 2008 AU 15 AVRIL 2008
Partie II**

Type / Nombre de demandes	Assistance préparatoire	Assistance de conservation & de gestion	Assistance d'urgence	Nombre total de demandes
Patrimoine culturel	3	3	1	7
Patrimoine naturel	3	2	2	7
Patrimoine mixte	0	1	0	1
Total	6	6	3	15
DISTRIBUTION RÉGIONALE				
Afrique	3	3	1	7
Etats arabes	0	1	0	1
Asie-Pacifique	1	2	2	5
Europe & Amérique du Nord	1	0	0	1
Amérique latine & Caraïbes	1	0	0	1
Total	6	6	3	15

**DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE APPROUVÉES PAR TYPE ET PAR RÉGION
DU 01 JANVIER 2008 AU 15 AVRIL 2008
Partie II**

Type / Nombre de demandes	Assistance préparatoire	Assistance de conservation & de gestion	Assistance d'urgence	Nombre total de demandes
Patrimoine culturel	1	0	0	1
Patrimoine naturel	0	0	1	1
Patrimoine mixte	0	0	0	0
Total	1	0	1	2
DISTRIBUTION RÉGIONALE				
Afrique	0	0	0	0
Etats arabes	0	0	0	0
Asie-Pacifique	1	0	1	2
Europe & Amérique du Nord	0	0	0	0
Amérique latine & Caraïbes	0	0	0	0
Total	1	0	1	2

**BUDGET DE L'ASSISTANCE INTERNATIONALE AU 15 AVRIL 2008
POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2008-2009
Partie II**

	Budget 2008-2009	Assistance préparatoire	Assistance de conservation & de gestion	Montant approuvé jusqu'au 15 avril 2008	Montant restant pour des approbations entre le 16 avril 2008 et le 31 décembre 2009
Budget de l'assistance internationale	1 400 000	15 000	0	15 000	1 385 000
<i>Culture</i>	<i>910 000</i>	<i>15 000</i>	<i>0</i>	<i>15 000</i>	<i>895 000</i>
<i>Nature</i>	<i>490 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>490 000</i>
Assistance d'urgence	400 000	0	0	75 000	325 000
TOTAL	1 800 000	15 000	0	90 000	1 710 000